



GUIDE CENTRAL

Quand Alzheimer déstabilise l'aidant

« Je veux rentrer chez moi », accusations de vol, répétitions : comprendre ce que ces comportements peuvent exprimer et répondre sans aggraver l'angoisse.

Un repère, pas une faute

Ces comportements peuvent traduire une peur, une perte de repères ou un besoin de sécurité. Ils ne résument pas la personne et ne sont pas nécessairement dirigés contre l'aidant.

Guide pratique gratuit - septembre 2026

Repères pratiques

Comprendre avant de répondre

La logique de la personne peut être modifiée par les troubles de la mémoire, de l'orientation et du raisonnement. Une phrase apparemment injuste peut être, pour elle, une tentative d'expliquer une situation devenue incompréhensible.

Le réflexe en cinq temps

- 1 Ralentir : baisser la voix et limiter les stimulations.
- 2 Accueillir l'émotion : « Je vois que cela vous inquiète. »
- 3 Rassurer : « Je suis là, nous allons regarder ensemble. »
- 4 Répondre en une phrase courte, sans reproche.
- 5 Réorienter doucement vers un repère ou une activité familière.

Trois phrases repères

- « Vous avez envie de retrouver un endroit où vous vous sentez bien. »
- « Cet objet compte pour vous. Cherchons-le ensemble. »
- « Je vois que cela vous inquiète. Je reste avec vous. »

Chercher ce qui a changé

Notez l'heure, le lieu et ce qui précédait l'épisode : fatigue, bruit, changement de routine, faim, besoin d'aller aux toilettes, objet introuvable ou fin de journée. Un carnet simple peut faire apparaître des déclencheurs.

Quand demander un avis médical

Demandez rapidement un avis médical si le comportement apparaît brutalement, s'accompagne de douleur, fièvre, chute, somnolence, hallucinations nouvelles, agitation intense ou risque de sortie dangereuse. En danger immédiat, appelez le 15 ou le 112.

Questions fréquentes

Faut-il corriger la personne ?

Une information simple peut être proposée une fois. Si elle augmente la détresse, revenez à l'émotion et au besoin de sécurité.

Doit-on répondre à chaque répétition ?

Répondez brièvement lorsque vous le pouvez, utilisez un repère visible si la personne peut encore s'en servir et passez le relais avant l'épuisement.

Reconnaître l'émotion valide-t-il une fausse accusation ?

Non. On peut reconnaître la peur sans confirmer qu'un vol ou un danger a réellement eu lieu.

Sources officielles

- Haute Autorité de Santé - Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : prise en charge des troubles du comportement perturbateurs.
- Haute Autorité de Santé - Guide du parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif.
- Pour-les-personnes-agees.gouv.fr - Vivre à domicile avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

À retenir

Ce document fournit des repères généraux. Il ne remplace ni un diagnostic, ni une consultation, ni les recommandations personnalisées des professionnels qui connaissent la situation.

mediwalk.fr - Guides gratuits pour les aidants